

[texte](#)

[étude/rapport](#)

Rapport de synthèse du Comité consultatif national d'éthique suite aux États généraux de la bioéthique

Rapport de synthèse rendu public en juin 2018 à l'issue des États généraux de la bioéthique 2018

Publié le : 13 Juillet 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Rapport de synthèse du CCNE 2018 \(1.91 Mo\)](#)

Poursuivre la réflexion

A l'issue de la phase de consultation citoyenne des États généraux de la bioéthique, les membres du CCNE ont conscience que la richesse de ce qui a été lu, entendu et vécu est irréductible à ce rapport de synthèse. Nous sommes cependant reconnaissants d'en être dépositaires, et convaincus que ces temps vécus, dans ce qu'ils comportent de restituable et dans ce qu'ils comportent d'impossible à restituer, accompagneront en aval nos réflexions et nos travaux.

Nous avons à coeur de prolonger une mission afférente aux États généraux de la bioéthique qui consiste à créer ou entretenir l'intérêt de nos concitoyens pour les questions de bioéthique et (r)aviver la conscience, au plan collectif, que ces questions touchent directement le « noyau dur » de l'humain, raison pour laquelle il est essentiel que chacun se sente concerné.

C'est aussi pour cette raison que nous tirons un bilan positif des États généraux de la

bioéthique : quel que soit le poids contributif qu'il sera accordé à cette présente synthèse dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique, ce temps de démocratie sanitaire a d'ores et déjà été un temps de santé démocratique. En dépit des inévitables tensions, frustrations ou mécontentements que génèreront inmanquablement les différentes évolutions ou différents statu quo de la loi actuelle, il ne peut pas être vain qu'une société organise des temps où est fourni l'effort de penser à plusieurs le monde que nous souhaitons et la façon singulière que nous avons de l'habiter.

Nous devons rappeler enfin qu'il ne s'agit pas d'un avis du CCNE : celui-ci sera rendu en septembre 2018 et seront émises, à cette occasion, quelques propositions pour la nouvelle loi de bioéthique et l'organisation du débat éthique dans notre pays.

Le Comité consultatif national d'éthique

[Le rapport en PDF](#)

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire